

la durée d'application de la condition relative à l'emploi des services de main-d'œuvre et reporter la date limite à laquelle les établissements commerciaux doivent être mis en exploitation commerciale pour pouvoir bénéficier d'une garantie de prêt en vertu de la loi.

M. Brewin, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-415, Loi concernant le divorce, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, sur motion de M. Sharp, appuyé par M. Baker (Grenville-Carleton), il est ordonné,—Que la Chambre ne siège pas le 10 novembre 1975; et

Que les dix (10) premiers jours de séance, à compter du 12 novembre 1975, sauf les vendredis et les jours prévus conformément à l'article 58 du Règlement, la Chambre ne s'ajourne au lendemain ou au soir, selon le cas, qu'à 6 h. 30 du soir et que, chaque jeudi touché par le présent ordre, les mesures d'initiative parlementaire soient débattues de 5 h. 30 de l'après-midi à 6 h. 30 du soir.

Du consentement unanime, sur motion de M. Loisel (Chambly), appuyé par M. Guay (Saint-Boniface), le sixième rapport du Comité permanent des bills privés en général et du Règlement, présenté à la Chambre aujourd'hui, est agréé.

Il est ordonné,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de cartes prototypes de la région de Brown's Bank, au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, établies par le Service hydrographique canadien.—(Avis de motion portant production de documents n° 55—M. Marshall).

Il est ordonné,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents concernant la mise sur pied d'un Conseil consultatif national de la formation maritime (C.C.N.F.M.) qui ferait office d'organisme de surveillance destiné à conseiller le gouvernement, les cadres et la main-d'œuvre quant aux lignes de conduite, aux projets et aux méthodes à adopter pour améliorer le recrutement du personnel maritime de même que la formation maritime nationale et fournir une liste des représentants désignés par le gouvernement fédéral et les provinces.—(Avis de motion portant production de documents n° 57—M. Marshall).

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Andras (Port Arthur), appuyé par M. Sharp,—Que le Bill C-69, Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Le débat se poursuit;

M. l'Orateur fait savoir à la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le septième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés ainsi qu'il suit:

Conformément au paragraphe (2) de l'article 97 du Règlement, l'Examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 93 du Règlement:

Ronald Thomas Curtis, Henry George De Cuypere, Donald Victor Larson et Alan William Scarth, tous de la cité de Winnipeg (Manitoba); Richard Earl Foster et Gordon Maxwell Sinclair, de la cité de Saskatoon (Saskatchewan); Philip Duncan Sampson, de la cité de Regina (Saskatchewan); George Robert Viereck, de la cité de Prince Rupert (Colombie-Britannique); Robert Alan Willson et Hugh Malcolm Wilson, de la cité de Calgary (Alberta), demandant l'adoption d'une loi constituant en société «Norbanque» et, en anglais, «Northland Bank».

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:

Bill C-1002, Loi constituant Norbanque en corporation.—M. Guay (Saint-Boniface).

Ce bill est réputé avoir été lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, conformément au paragraphe (1) de l'article 100 du Règlement.

L'étude reprend sur la motion de M. Andras (Port Arthur), appuyé par M. Sharp,—Que le Bill C-69, Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Cette motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

(Vote n° 76)

POUR

Messieurs

Abbott	Fox	McIsaac
Anderson	Francis	McRae
Andras	Gauthier	Milne
(Port Arthur)	(Ottawa-Vanier)	Morin (M ^{me})
Andres	Gendron	Munro
(Lincoln)	Gillespie	(Hamilton-Est)
Appoloni (M ^{me})	Guay	O'Connell
Baker	(Saint-Boniface)	Olivier
(Gander-Twilligate)	Guay	Ouellet
Basford	(Lévis)	Parent
Béchar	Guilbault	Pearsall
Blais	Haidasz	Pelletier
Boulangier	Harquail	Penner
Breau	Herbert	Philbrook
Caccia	Holt (M ^{me})	Pinard
Cafik	Hopkins	Portelance
Campbell (M ^{lle})	Isabelle	Poulin
(South Western Nova)	Joyal	Prud'homme
Campbell	Lachance	Railton
(LaSalle-Émard-Côte	Lajoie	Raines
Saint-Paul)	Lalonde	Reid
Caron	Lang	Richardson
Chrétien	Langlois	Roberts
Clermont	Laniel	Robinson
Collenette	Leblanc	Rompkey
Comtois	(Laurier)	Roy
Condon	Lee	(Timmins)
Corriveau	Lefebvre	Sharp
Cullen	Lessard	Smith
Cyr	Lumley	(Saint-Jean)
De Bané	MacDonald	Stewart
Demers	(Cardigan)	Dionne
Dionne	Macdonald	Stollery
(Northumberland-	(Rosedale)	Tessier
Miramichi)	MacEachen	Trudeau
Douglas	MacFarlane	Trudel
(Bruce-Grey)	MacGuigan	Turner
Drury	Maine	(London-Est)
Dupont	Marceau	Watson
Duquet	Marchand	Whelan
Faulkner	(Langelier)	Young—105.
Fleming	Marchand	
Foster	(Kamloops-Cariboo)	